

LA FLÈCHE CENTRALE

ET

LE FAUX-TRANSSEPT DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

par MM. O. ROGER et P. GAUCHERY

La cathédrale de Bourges était autrefois surmontée d'une flèche en charpente revêtue de plomb, établie sur le grand comble, dans la travée correspondant aux portails latéraux de l'église¹. Edifiée vers la fin du XIV^e siècle, cette flèche fut, à plusieurs reprises, reconstruite sur les mêmes bases ; supprimée en 1745², elle n'a pas été rétablie depuis. Elle figure sur toutes les anciennes vues de la ville, accompagnée de pignons que leur aspect a souvent fait prendre pour un transept³.

PREMIÈRE FLÈCHE

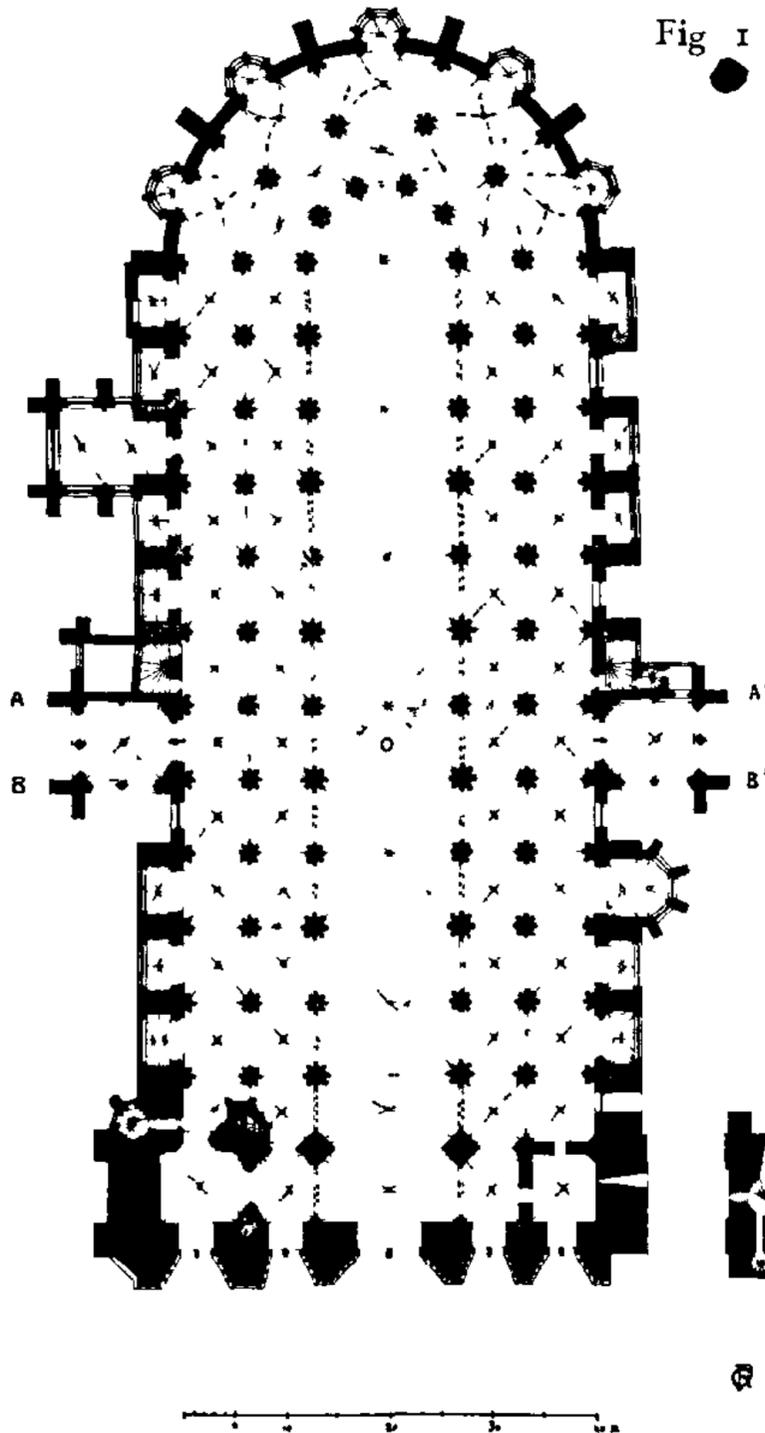
Nous n'avons pas de renseignements précis sur l'établissement de la flèche primitive. La construction en a été attribuée

1, V Plan de la Cathédrale, fig 1 : AA',B,B'.

2 D'après l'abbé Romelot, cette flèche aurait été détruite en 1716. [*Description historique et monumentale de l'Eglise patriarcale, primatiale et métropolitaine de Bourges* (ornée de gravures) par M J L Romelot, chanoine de cette église — Bourges, 1824, p 129] MM de Girardot et Durand en font remonter la suppression à l'année 1735 [*La cathédrale de Bourges, description historique et archéologique*. — Moulins, 1849] Il y a là une double erreur. Les documents que nous citons plus loin ne laissent aucun doute à cet égard

3 Cette apparence a trompé plusieurs dessinateurs qui, représentant la cathédrale, sans l'avoir vue, d'après l'œuvre de leurs devanciers, ou qui, dessinant de mémoire, lui ont attribué un transept qui n'a jamais existé Et Martellange qui nous a laissé des dessins très exacts de Bourges et de la cathédrale a même commis cette erreur dans sa vue intitulée : *Aspect de la ville de Bourges retournant de Lassenet*

aux architectes du duc Jean de Berry ¹. Ce travail présentait de sérieuses difficultés. En effet, dans les églises où existe un transept, on trouve à la croisée des nefs, pour l'établissement d'un



clocher central, quatre robustes points d'appui ; de plus, les nefs transversales coupant les collatéraux pour se fermer par des pignons en maçonnerie, forment de puissants contreforts qui neutralisent la poussée produite par le poids de la flèche et des fermes qui en constituent la souche ². Il n'en était pas ainsi à Bourges, où les collatéraux suivent les murs goutterots de la nef dans toute leur longueur ; d'autre part, la section des piles, destinées uniquement à porter la charge des murs et de la charpente, de même que les arcs-boutants neutralisant la poussée des voûtes vis-à-vis des arcs-doubleaux, n'offraient pas une résistance suffisante pour leur imposer une telle surcharge.

1 Le duc Jean avait fait exécuter à la cathédrale, d'importants travaux ; le *grand housteau* remplaçant la rose circulaire, l'arc rideau et la galerie supérieure, à la façade occidentale ; l'étage supérieur de la tour nord, écroulée en 1506, et peut-être le pilier butant qui nous a conservé la tour sud, du XIII^e siècle ; etc — Cf A DE CHAMPEAUX et P. GAUCHERY. Les travaux d'art exécutés pour Jean de France duc de Berry — Paris, Champion, 1894, (in-4^o)

2. C'est ce que nous trouvons à Paris, à Amiens, et dans la plupart des grandes

Dans les édifices de largeur restreinte, comme les saintes chapelles de Paris, Bourges, Riom, etc, qui n'ont pas de transept, les flèches en charpente reposent sur les poutres formant tirants de la base des fermes. Ces tirants sont soulagés par des pièces pendantes venant des entrants supérieurs et par des contre fiches qui descendent dans les angles des reins de la voûte jusqu'aux murs des façades latérales ; l'ensouchement est contrebutté par des fermes obliques qui intéressent les travées voisines ; de puissants contreforts maintiennent la poussée. Mais cette méthode n'était pas applicable à un grand vaisseau, comme la cathédrale de Bourges, dont la largeur dans la travée de la flèche est de 14 m. 80 c. d'axe en axe des piles de la nef ¹.

Pour obtenir une base solide, sans modifier extérieurement, et surtout à l'intérieur, le caractère du monument, les architectes construisirent au dessus des voûtes de la grande nef ² sans toute-

cathédrales, comme Beauvais, Rouen, Reims, etc

Les cathédrales de Sens et de Senlis commencées, comme celle de Bourges, pendant le dernier quart du XII^e siècle, n'avaient pas primitivement de transept ; celui de Senlis date du XIII^e siècle et celui de Sens du XIV^e. Les voûtes de ces églises, comme toutes celles de la fin du XII^e siècle, étant sexpartites, c'est à-dire établies sur plan carré, on supprima dans la travée choisie, les deux piles et l'arc doubleau intermédiaire ; puis, dans les basses nefs, on enleva les piles, ainsi que les arcs-boutants et les contreforts correspondants. La travée fut fermée par des pignons sur les façades. A Senlis on refit en place neuve des piles plus robustes.

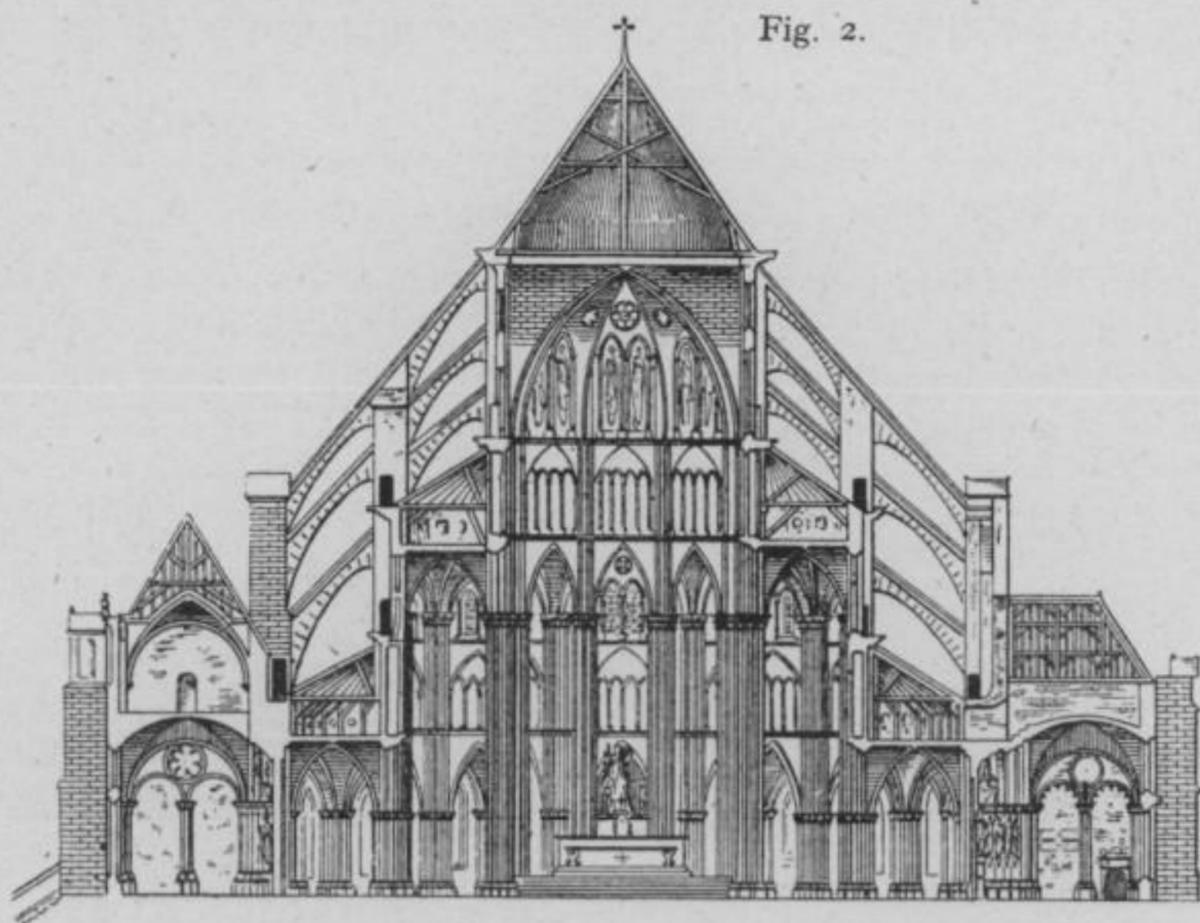
1. « La largeur du vaisseau va en augmentant d'une manière continue de l'entrée à l'ouest jusqu'à l'origine de l'hémicycle : à l'entrée de la première travée elle est de 14^m 12 d'axe en axe des colonnes et à l'hémicycle elle monte à 14^m 93. Cet artifice de construction a eu pour but de remédier à l'apparence de rétrécissement causé par une perspective longue de 100 mètres, lorsque l'on regarde la nef de l'extrémité occidentale. »

P. Gauchery et A. de Grossouvre. *Notre vieux Bourges* 1912 (p. 24.)

2. Les voûtes de la grande nef, gravement endommagées par suite d'un incendie ou de tassements qui s'étaient produits dans le sol, furent reconstruites au commencement du XIV^e siècle. Les comptes du chapitre nous apprennent que Philippe-le-Bel, en 1313, contribua à cette réfection. On refit alors les cinq grands arcs-doubleaux principaux, en conservant dans chaque arc les sommiers et les claveaux encastrés dans les murs. On y reconnaît les profils du XIII^e siècle. Les nouveaux claveaux destinés à recevoir les profils du XIV^e siècle, sont restés simplement épannelés. Les arcs-doubleaux secondaires et les arcs-ogives furent remontés avec leurs anciens profils.

fois s'appuyer sur elles, de solides arcs composés chacun de deux rouleaux, surmontés d'une maçonnerie en pierre de taille, arasée au niveau des murs. Puis, afin de neutraliser la poussée de ces arcs qui allaient supporter tout le poids de la flèche, ils établirent une troisième volée d'arcs-boutants dont la tête atteignait le dessous de la corniche ¹. Ils obtinrent ainsi une musculature

1. Cette disposition est signalée par l'abbé Romelot, page 124. Il y revient, p. 128 : « Nous avons dit plus haut que les deux contreforts qui sont au-dessus « ou plutôt vis-à-vis chaque portique collatéral, portent trois rangs d'arcs ram- « pans un peu plus élevés que les autres, tandis que dans tout le reste de l'édifice « ces contre-forts n'en ont que deux. Ces trois rangs d'arcs-rampans forment la « musculature de toute cette partie, et cette disposition y était nécessaire, « parce qu'il y avait autrefois, vis-à-vis ces trois rangs d'arcs rampans, au-dessus « de la grande voûte du milieu, et sur le faite du toit, un clocher en flèche très « élevé, couvert en plomb et surmonté d'une croix en bronze de douze pieds « d'élévation ». (V. coupe. fig. 2.)



Echelle de 3 10 20 Mètres

Les dessins d'Hazé [*Album du Berry*, 1^{re} partie (seule publiée) Bourges, Just Bernard, 1830, in-f^o.] qui représentent l'état de la cathédrale avant la réfection de la corniche du grand comble et la pose de la balustrade, montrent parfaitement cette disposition. (Pl. I.)

très forte, presque indépendante des voûtes et des arcs-boutants inférieurs.

Le seul document que nous connaissions, se rattachant à cette première flèche, est une miniature des « Très riches Heures de Jean de France, duc de Berry. ¹ » Elle représente *l'adoration des Mages*. Dans l'angle supérieur droit le peintre a introduit la silhouette de la ville de Bourges. La cathédrale est vue du côté nord. La flèche, peu élevée, est isolée sur la toiture du grand comble et accompagnée de pinacles aux angles ; des pinacles se distinguent également sur tout le pourtour de la corniche. (Pl. II.)

La tour sud, est, comme nous la voyons maintenant, terminée par une toiture établie sur un plan carré. La tour nord, de même hauteur que la précédente, forme un rectangle dont le grand côté est parallèle à la façade ; elle est couverte par un toit en bâtière terminé par deux pignons. Sur le faitage se voit le campanile qui semble avoir abrité primitivement le timbre de l'horloge donnée par le duc Jean en 1372 ².

On a contesté à cette vue d'être une représentation de la ville de Bourges. M. de Mély croit y reconnaître Sienne ³. Pour nous, le doute n'est pas possible. M. P. Durrieu n'hésite pas, du reste,

1 Ce splendide manuscrit (acquis à Gênes par le duc d'Aumale et actuellement conservé au musée Condé, à Chantilly) figure sous ce titre dans l'inventaire dressé à la mort du duc de Berry (1416) époque à laquelle Pol de Limbourg et ses frères, chargés de l'illustration, interrompirent leur travail. Ce manuscrit passa, inachevé, dans la maison de Savoie par le mariage de Bonne, fille du duc Jean, avec Amédee VII. En 1485, Charles I^{er} le fit compléter par le miniaturiste Jean Colombe qui, comme les frères Limbourg, avait habité Bourges.

La miniature sur laquelle figure la vue de Bourges porte le n^o 38 dans la publication de M. Paul Durrieu [*Les très riches heures de Jean de France duc de Berry* — Paris, Plon, Nourrit et C^{ie} 1904, in-f^o]

2 Cf « Le timbre de l'horloge du duc Jean de Berry à la cathédrale de Bourges, par P. GAUCHERY ». — *Mémoires de la Société historique du Cher*, 4^e série, 28^e vol. p. 16-17

3 F. de Mély — Les très riches heures du duc de Berry et les influences italiennes. Domenico del Coro et Filippus di Francesco di Piero (*Monuments et Mémoires* publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XVIII, 2^e fascicule, 1911)

Id. Jean Fouquet et les Heures de Laval, par F. DE MÉLY, (*Gazette des Beaux-Arts* Juillet, 1913, p. 20)

à voir Bourges dans cette miniature. « La capitale du Berry sur
« cette page. Paris sur celle qui lui fait pendant ! Les deux grands
« centres de cette terre de France qui a vu fleurir au début du
« quinzième siècle, et parvenir à son suprême degré, l'art exquis
« de Pol de Limbourg ¹. »

Sans doute, cette vue ne présente pas dans son ensemble la fidélité et la précision que nous trouverons dans la miniature de *Bethsabée* des Heures de Laval ; la perspective est fantaisiste ; les monuments jetés pêle mêle sont peut-être, à première vue, plus difficiles à identifier. Mais, n'en est-il pas de même pour la ville qui figure sur la page précédente ? Là, pourtant il n'y a pas d'hésitation : c'est Paris, synthétisé par la représentation de ses principaux édifices, l'église Notre-Dame, la Sainte Chapelle, etc.

Mais, si la cathédrale de Paris, dont l'aspect extérieur n'a pas varié, est facilement reconnaissable, il n'en est pas de même pour l'église primatiale de Bourges qui a subi, depuis le xv^e siècle, de telles transformations que son état actuel ne peut pas nous faire connaître ce qu'elle était primitivement, avant les incendies, la chute et la reconstruction de la tour du nord, la suppression de la flèche centrale, etc. Les renseignements que nous possédons sur l'état ancien semblent, toutefois, concorder avec la miniature des « Très riches Heures ».

Nous retrouvons également dans cette vue divers monuments de Bourges : la grosse Tour, la Sainte Chapelle, la tour de Montermoyen (écroulée en 1647) avec ses échauguettes si caractéristiques, qui lui donnent l'apparence d'un donjon, etc.

DEUXIÈME FLÈCHE.

La durée des flèches en charpente ne dépasse guère un siècle ; elles périssent généralement assez vite par suite du mouvement de torsion qui se produit de proche en proche, de la base au faite.

¹ *Op cit*, p. 207.

Celle de Bourges n'échappa pas à la destinée commune. Elle fut reconstruite, au xv^e siècle, sur un plan nouveau, dont trois miniatures des « Heures de Laval » nous font connaître la disposition. ¹.

Cette nouvelle flèche formait un prisme octogonal, surmonté de huit gables très aigus, derrière lesquels s'élève une pyramide élancée ; le tout recouvert de plomb, comme les flèches des cathédrales de Paris et d'Amiens, des saintes chapelles de Paris, de Bourges, etc. Elle n'était plus isolée ; une toiture transversale établie sur deux pignons en pan de bois, recouverts de plomberie, posés sur les murs de la nef, et dont les faitages se reliaient perpendiculairement à celui du grand comble, venait contribuer la souche qui était ainsi maintenue non seulement, comme précédemment, dans le sens longitudinal de l'édifice, mais en outre dans le sens transversal, par les faitages et filières partant des deux pignons. On obtenait par ce moyen un réseau de charpente à enrayures qui constituait un ensouchement offrant une plus grande résistance, sans être comparable, toutefois, à celle qu'on trouve dans les églises à transsepts.

Les miniatures Nos 265 et 267 des « Heures de Laval » montrent distinctement comment ce *faux transsept* était obtenu par des pénétrations de toiture sur la grande nef seulement. [Pl. III].

Nous savions que tel avait été le dernier état de la flèche de la cathédrale ; mais nous pensions que cette disposition avait été imaginée à une époque plus récente et se rattachait à la troisième flèche, construite en 1543. Les documents ci-dessus établissent qu'elle est d'un siècle antérieure. La vue d'ensemble (n^o 315) qui est incontestablement Bourges, montre nettement le pignon

1 Le manuscrit connu sous le nom d'*Heures de Laval* (Bibl nat ms fr 920) fut fait pour Louis de Laval, grand-maître des Eaux et Forêts de France mort en 1489, qui le transmet par testament, à Anne de France, duchesse de Bourbon et sœur de Jeanne duchesse de Berry. Plusieurs des artistes qui ont contribué à l'enluminure de ce magnifique ouvrage ont séjourné à Bourges et ont reproduit, dans certaines miniatures, des vues de la ville et de la cathédrale (f^{os} 257, 265, 315) La dernière a été publiée par M. F. DE MÉLY, dans sa savante Etude sur Jean Fouquet, *op cit*, p 19.

édifié sur la façade latérale ; les deux autres miniatures (qui semblent l'œuvre de deux peintres différents), nous donnent une indication précise sur l'agencement du faux transept et de la flèche, maintenu jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, époque de leur suppression.

Cette deuxième flèche eut à subir bien des avaries. En 1533, on refait le couronnement¹ ; six ans après, il fallut l'abattre². Antoine Bohier, trésorier de France, dans son rapport sur les réparations à exécuter à la cathédrale (4 août 1556) en fait ainsi mention : « Est survenu grande ruyne en ladite église c'est à « savoir au clocher estait assis au milieu de la dite église qu'il « a convenu abattre par terre par raison de la charpente d'icelui « qui estoit toute pourrie et gastée, ensemble la charpente « joignant le dit clocher tant du costé du chef que de la nef et « prêt à tomber, et entièrement rompu, gasté, démoly... lequel « clocher a esté depuys réédifié et refaict tout à neuf de toutes « matières neuves et couvertures de plomb à neuf et de façon « plus somptueuse que ne l'estoit l'ancien. »

TROISIÈME FLÈCHE.

Nous possédons sur cette troisième flèche des renseignements, plus précis que sur les précédentes. Commencée en 1543³, elle était terminée l'année suivante. C'est ce que nous apprend Glaumeau : « En la mesme année [1544], le XIII^e jour de janvier, « fut faict et parfaict tant en plomberie que d'autres façons, le « petit clocher lequel est sur le milieu de l'église Saint-Etienne « de Bourges.⁴ »

Jean Chaumeau, dans son *Histoire de Berry* [1566] en donne

1. *Journal de Delacroix*, notaire royal, publié par le président HIVER en appendice au « Journal de Jehan Glaumeau — Bourges, 1868

2. « 1539... En cette année le clocher de Saint-Etienne fut abattu pour le refaire (*Journal de Delacroix*)

3. *Journal de Jehan Glaumeau*, p 7 .

4 *Idem* , p 20.

la description suivante : « Au milieu d'icelle [église] est assiz un
 « clochier tout percé à jour, et de fort grande hauteur, couvert
 « et revestu de plomb, enrichi d'un triple couronnement où sont
 « petites galeries faictes à piliers cleres vois, et plusieurs manè-
 « quins et feuillages estouffez d'or azur et autres couleurs.
 « De sus icelle est posée une grosse croix de cuyvre, de la hauteur
 « de deux toises ou plus, garnie par les bouts de pômes rondes,
 « contenans un pied et demy de diametre. ¹ »

Cette flèche, élevée sur la même base que les précédentes, était aussi octogonale. Elle se composait de deux étages d'arcatures, séparés par des gables, pilastres et galeries et se terminait par une toiture très effilée.

C'est cette flèche qui figure sur les vues de Bourges de Jolivet (1545), Hoefnagel (1561), Duviert (1612), le dessin signé B. D. (1635)² et celui, un peu antérieur, de Martellange, que nous reproduisons³.

La vue de la cathédrale, de Martellange,⁴ prise de la rue des Trois-Maillets, vers la grange des dîmes, malgré ses défauts de perspective, montre suffisamment ce qu'était le faux-transsept, avec la décoration des pignons, et la flèche qui les surmonte. [Pl. IV].

1 *Histoire de Berry*, par Jean CHAUMEAU, p. 228

LA THAUMASSIÈRE (*Hist. de Berry*, livre II, chap. VII) en donne une description analogue

2. Bibliothèque nationale Collection Destailleur

3 Voir. *Les vues anciennes de Bourges*, Etude iconographique par M. le commandant CHENU (*Mem. de la Soc. des Antiq. du Centre*, XXXVI^e vol. p. 131-174)

4. Etienne Martellange, né à Lyon, en 1569 entra dans la compagnie de Jésus, à Avignon, le 24 février 1590. Sa profonde humilité lui fit choisir le degré de *coadjuteur temporel*. Il devint l'architecte général de l'ordre dans les provinces de Lyon, de Toulouse et de Paris.

On lui doit la construction du collège de Bourges. Un premier projet, dressé en 1611 ne fut pas adopté. Les plans définitifs sont datés du 7 mars 1615, avec indication qu'ils ont été faits à Bourges même. C'est pendant son séjour dans cette ville que Martellange exécuta le dessin que nous reproduisons et diverses vues de la ville et de la cathédrale, conservées au Cabinet des Estampes.

Son œuvre principale, à Paris, est l'église Saint-Paul-Saint-Louis, qui était celle des Jésuites. Louis XIII contribua, pour une bonne part dans les frais de cette construction.

Un dessin pour *vue d'optique* de la même époque, représentant l'« Extérieur de l'Eglise de Bourges »¹, nous donne des détails plus précis encore. [Pl. V.]².

Les pignons étaient surmontés de fleurons et les ramperoles garnies de crochets et de feuillages en plomb. Des sujets à personnages de grande dimension, en plomb peint et doré, décoraient toute la face de ces pignons. La scène qui figure sur le dessin de Martellange et sur la *vue d'optique* paraît être l'*Annonciation*, que nous trouvons si fréquemment reproduite à Bourges dans les monuments religieux du xv^e et du xvi^e siècle.

Un document, conservé aux Archives départementales du Cher, vient corroborer la description ci-dessus. C'est un marché passé, le 31 mai 1653, entre le chapitre de la cathédrale et le S. Jean Briant, maître couvreur, pour la réparation du « pignon du bas du clocher de la dite Eglise de Bourges, du costé de l'Archevêché », qui avait servi de cible aux arquebusiers lors de la prise de Bourges par les protestants, en 1562³.

Nous ignorons en quelle année cette troisième flèche fut remplacée. Elle ne paraît pas avoir été atteinte par le grand incendie de 1559. D'après le dessin du cabinet des Etampes signé B. D. elle semblait être encore en bon état en 1635.

QUATRIÈME FLÈCHE.

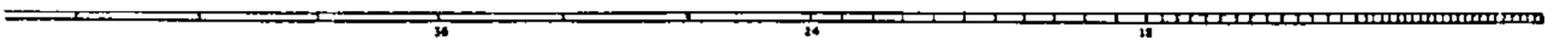
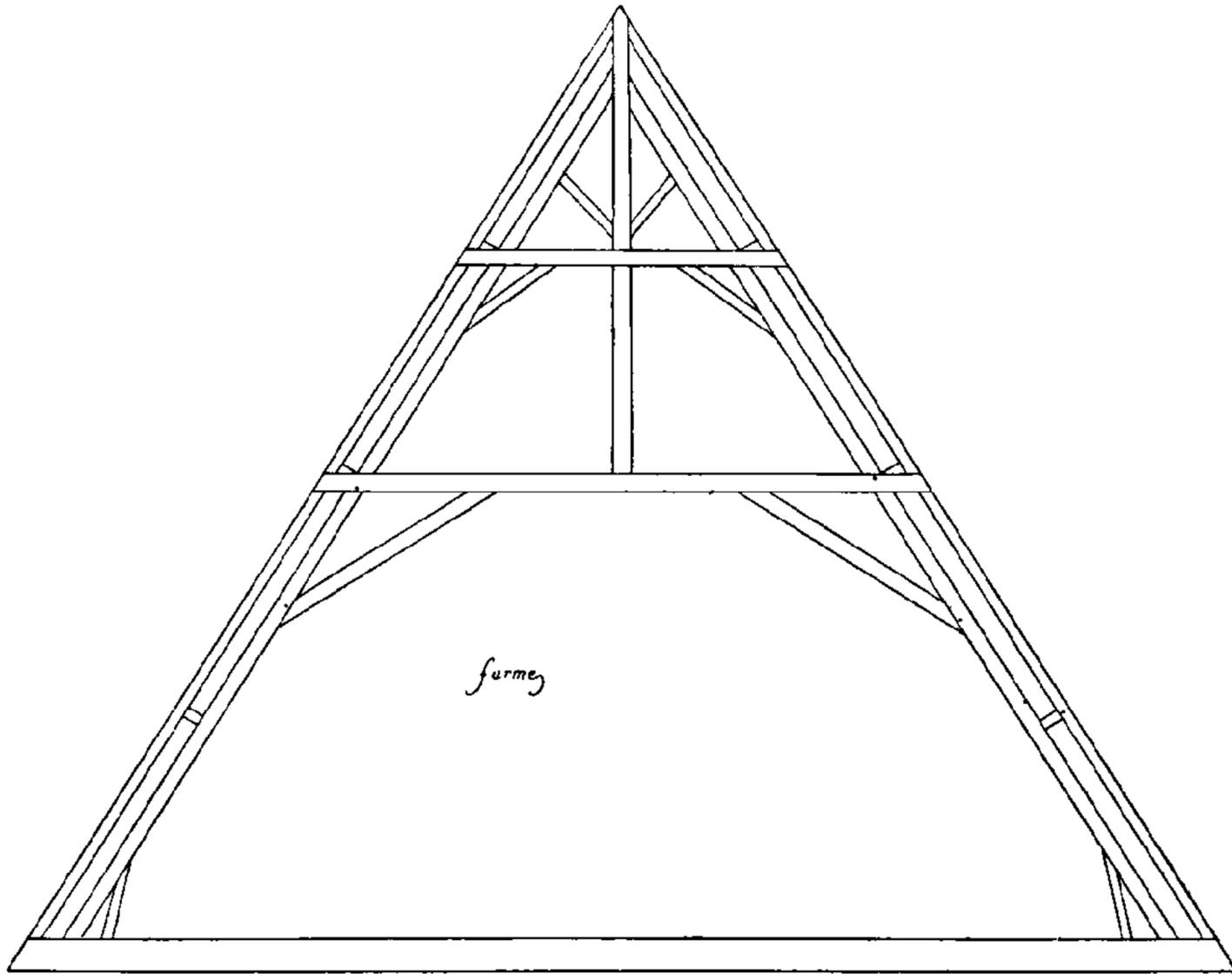
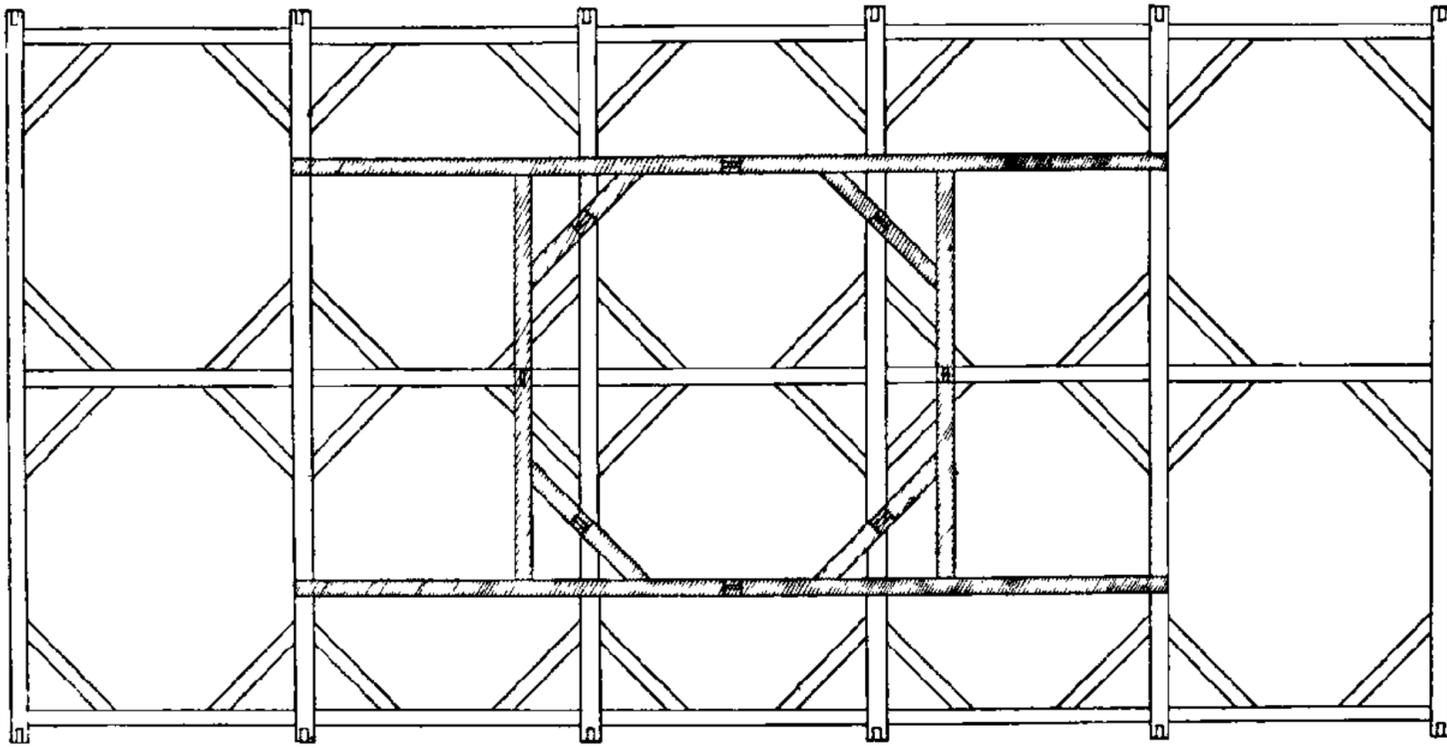
Nous possédons un plan coté de cette dernière flèche, découvert aux archives du Cher par M. H. Roger. [Pl. VI et VII]. D'après ce dessin on peut en attribuer la construction à la fin du xvii^e siècle. Peut-être est-ce après l'incendie relaté par Mathieu Perrot. Nous lisons, en effet, dans son *Journal* : « Le lundy gras, 2 de mars 1699, on s'aperçut entre dix et onze

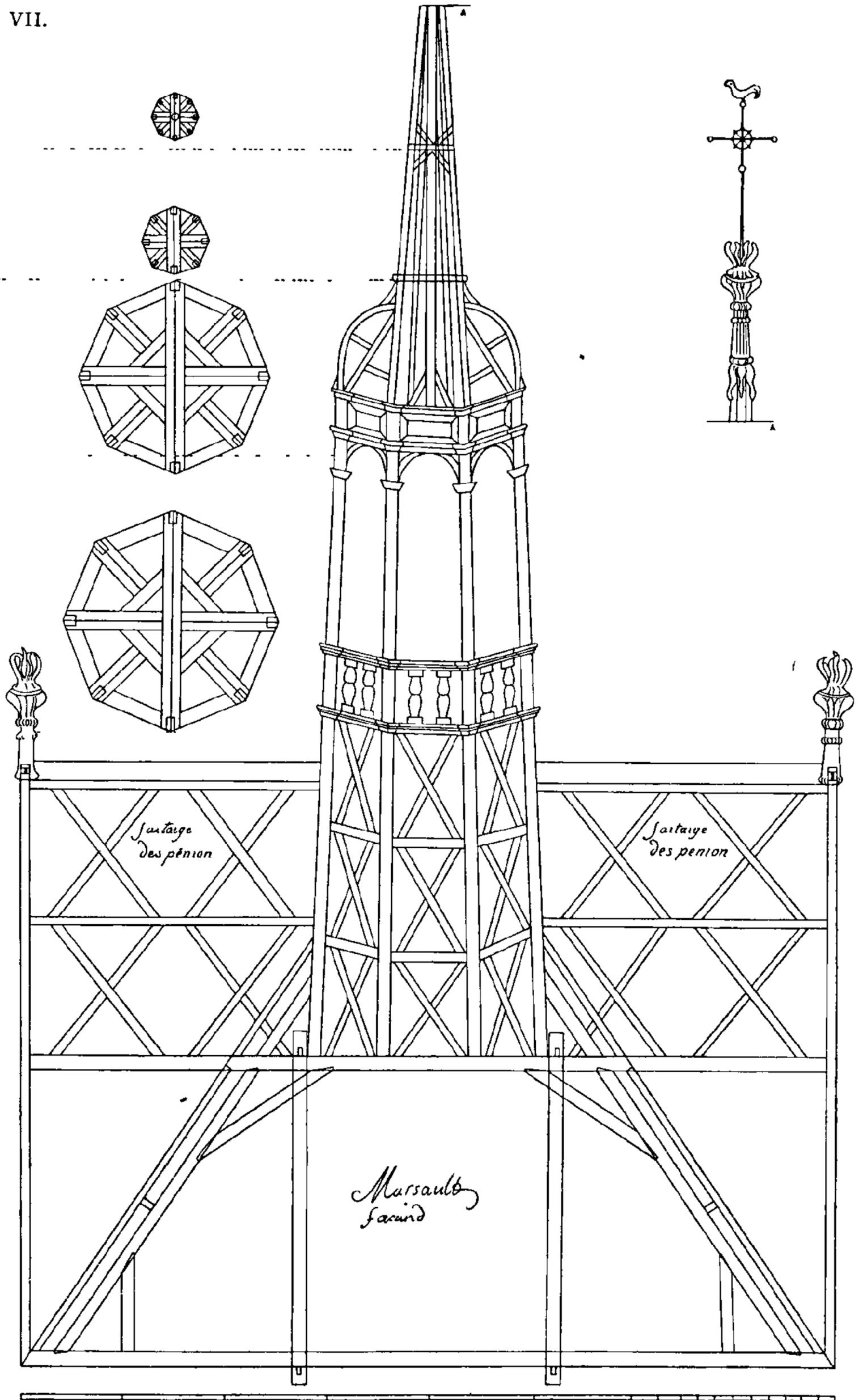
1. De la collection de M. O. Roger.

2 Ce dessin dont l'exactitude est établie par ce que nous pouvons vérifier actuellement, contient quelques erreurs de détail, notamment la suppression de la troisième volée d'arcs-boutants vis-à-vis le faux-transsept.

3 Archives du Cher E. 5131 Minutes de Thiolat notaire à Bourges.

Pl VI





« heures du soir que le feu était dans la charpente de Saint—
 « Etienne, proche le clocher de plomb. Le tocsin y assembla
 « toute la ville, et quelque difficulté qu'il y eust de porter de
 « l'eau, causée par l'élévation du lieu, néanmoins, par une espèce
 « de miracle, tout fut cessé en moins d'une heure, sans une
 « perte considérable. Le lendemain jour du mardy gras, on
 « chanta dans le chœur le *Te Deum* en musique, et on dit une
 « messe solennelle du Saint-Esprit en action de grâces. ¹ »

Sébastien Asse, dans ses mémoires, mentionne également cet incendie : « il fut éteint, dit il, par M. Etienne Asse, mon père,
 « qui faillit être étouffé par la fumée et le feu. M. l'Intendant
 « le fit reconduire chez lui à demi mort de fatigue. Mrs du Cha-
 « pitre délibérèrent de lui donner une récompense qui serait
 « d'une tabatière d'argent sur laquelle l'église de Bourges serait
 « représentée avec le clocher en feu et au bas ces paroles :

Eteint par ETIENNE ASSE notaire apostolique l'an 1699 ».

« mais les plus jeunes chanoines s'opposèrent à cette libéralité
 « et on se contenta de dresser acte de tout cela sur les registres
 « du chapitre. » ².

L'examen du plan nous montre qu'on chercha à utiliser tout ce qui pouvait être conservé de la flèche précédente ; on se contenta de réparer ou de refaire les parties les plus endommagées.

Le second étage octogonal fut supprimé et la partie aigue de la flèche, remontée sur la deuxième enrayure, fut raccordée par des pièces de bois courbes, formant une sorte de dôme hémisphérique comme on en trouve fréquemment dans les constructions de la deuxième moitié du xvii^e siècle.

La première enrayure, au niveau du faitage, porte la plateforme de ce campanile, ouvert sur toutes ses faces, avec des galeries à balustres tournés.

Une croix, surmontée d'un coq, formait le couronnement de

¹ *Journal de Mathieu Perrot*, chanoine prébendé de la cathédrale de Bourges (1662-1703) publié par H. Ponroy, Bourges 1895, p 195).

² *Mémoires sur Vierzon et Bourges*, par ASSE, curé de Limeux, 1750 (p 145). Manuscrit inédit; de la bibliothèque de M. Gauchery.

ce clocher. Le *Journal de Perrot* nous donne encore à ce sujet l'indication suivante : « Le vendredy, 1^{er} jour d'avril 1701, sur « les 5 heures du soir, fut mis sur le clocher de Saint-Etienne le « coq de cuivre doré, la girouette qui y estoit de tout temps ayant « été ostée quelques jours auparavant. Le nommé J. Girault, « maistre poëlier, a fait le coq doré. Son nom est inscrit sur la « queue ; les Pillats père et fils, couvreurs, travaillant pour l'église, le placèrent sur le clocher. Le coq pèse 8 livres. ¹ »

D'après une ordonnance sur la *sonnerie*, conservée aux archives, il y aurait eu cinq cloches « au petit clocher. »

Cette flèche, construite plus économiquement que celles qui l'avaient précédée, eut une moins longue durée. Un « devis des « ouvrages à faire à la charpente de l'église de Saint-Etienne où « est le clocher » nous fait connaître qu'en 1745 la charpente menaçait ruine. « Nous avons fait une seconde visite (dit l'expert dont nous respectons l'orthographe fantaisiste) « nous « avons levé le nivo des poutre qui porte le cloche qui sont « hors d'étast de ne pouvoir plus porter la charge.

« La cegonde poutre plis de neuf pouce moins un car. La « troisième plis de sept pouce et demis. deux poutres du cote du « cœur une plis de six pouce et l'autre de sept pouce. Plus une « autre poutre qui porte le pied de la noue à gaughe au pres du « bassin elles toute pouries hors detat de porter la charge et le « pied de la noust est pourie a la première enreyure du cloche qui « porte les huit pouteaux du milieu est pourie et les pouteaux pres « a pacé au travers. Deux crois de saint Endre proche l'echelle « son toute pourie et un pouteau. Les enpanon qui sont dans les « noues du coté de l'archevêché on descendu et en on fait quasser « les entrets et faiste et sous faist et pour cela il est nécessaire « dabattre les quatre nous et le cloche et les deux peignon » ².

¹ Journal de Mathieu Perrot, (p. 205).

² Archives départ. du Cher.

« Eglise de Saint-Etienne de Bourges Plans, devis et marchés faits ès années « 1745 et 1747 pour parvenir à la destruction du clocher, menaçant ruine, posé « sur la dite Eglise, et aux réparations à faire à la charpente de la couverture « d'ycelle. »

La construction d'une flèche neuve eut entraîné des dépenses considérables ; d'ailleurs, ce n'était plus dans le goût du jour ; aussi, le chapitre, qui projetait alors la refection du chœur de son église (opération regrettable qui devait absorber toutes ses ressources) trouva-t-il plus simple et plus économique de supprimer le clocher et le faux-transsept, qui firent place à la toiture uniforme que nous voyons actuellement.

C'est d'ailleurs, ce que proposait le rapport de l'expert : « Et
 « pour le rétablissement de la charpente il sera fait six fermes
 « avec jambe de force avec entrets et garnis de leur assemblage,
 « comme il est marqué sur ce plan. Les jemb de force auron huit
 « pouce de grosseur et les entrets et aiguille et seron garnis de
 « trois rang de filier de chaque quoté qui auron sept pouce de
 « grosseur et les faiste et sous faiste auron six pouce de grosseur et
 « les ferme porteron sur le pied des poutre. au droit de la fracture
 « des deux coté il sera mis des sabelier (*sablières*) ou illi en aura
 « besoin ou il sera trove des blochets pour porter le pied des
 « cheveron et les jembette. »

Les 31 Juillet 1745 et 22 janvier 1747, des marchés furent passés par les délégués du chapitre avec Vincent Marsault et François Ferrand, maîtres charpentiers pour l'exécution de ces travaux, conformément aux plans qui y sont annexés. Ces plans comprennent quatre feuilles dont l'une porte cette mention :
 « Élévation d'une ferme pour le comble de l'église cathédrale de
 « Saint-Etienne de Bourges, imaginée par le S. Pompon et
 « corrigée par nous soussigné Ingénieur du Roy dans la province
 « de Berry, pour être exécutée suivant les plans et profils cy joint
 « et répétée six fois dans l'espace de 6 toises 3 pieds, 2 pouces
 « qu'occupent maintenant les 2 pignons marquant la croisée
 « de l'église. La charpente de cette croisée qui portait autrefois
 « un clocher étant d'une construction très vicieuse et pour cette
 « raison devant être entièrement démolie ; ce 26 juillet 1745.
 « *Signé* : Gendrier. »

Deux autres feuilles jointes à ce projet présentent les plans et élévation de la flèche et du faux-transept [Pl. VI et VII].

On commença par démolir la flèche en 1745 ; le faux-transsept, qui n'avait plus de raison d'être, ne fut enlevé que deux ans après (janvier 1747). On laissa subsister les deux arcs intérieurs et les quatre arcs-boutants élevés au xiv^e siècle. Ces derniers furent supprimés, lors des grands travaux de restauration exécutés sous la direction de MM. Pagot et Juillien.¹

Romelot, en constatant la nécessité de démolir le clocher « parce que son poinçon et les cloches qu'il renfermait surchargeaient trop la voûte et la charpente de la cathédrale, » n'en regrette pas moins sa disparition. « Il était (dit-il) d'une construction hardie et élégante ; il relevait avec grâce l'aspect de cet édifice et s'élevait majestueusement au-dessus de lui. »

Ces flèches ou campaniles étaient, en effet, le complément indispensable des églises du xiii^e au xvii^e siècle. On les rencontre sur les grandes cathédrales et les chapelles les plus modestes en offraient souvent d'élégants spécimens. Les anciennes vues de Bourges nous montrent qu'il n'y avait pour ainsi dire pas d'exception. Églises paroissiales ou conventuelles, toutes sont surmontées soit de tours en maçonnerie, soit de flèches en charpente,

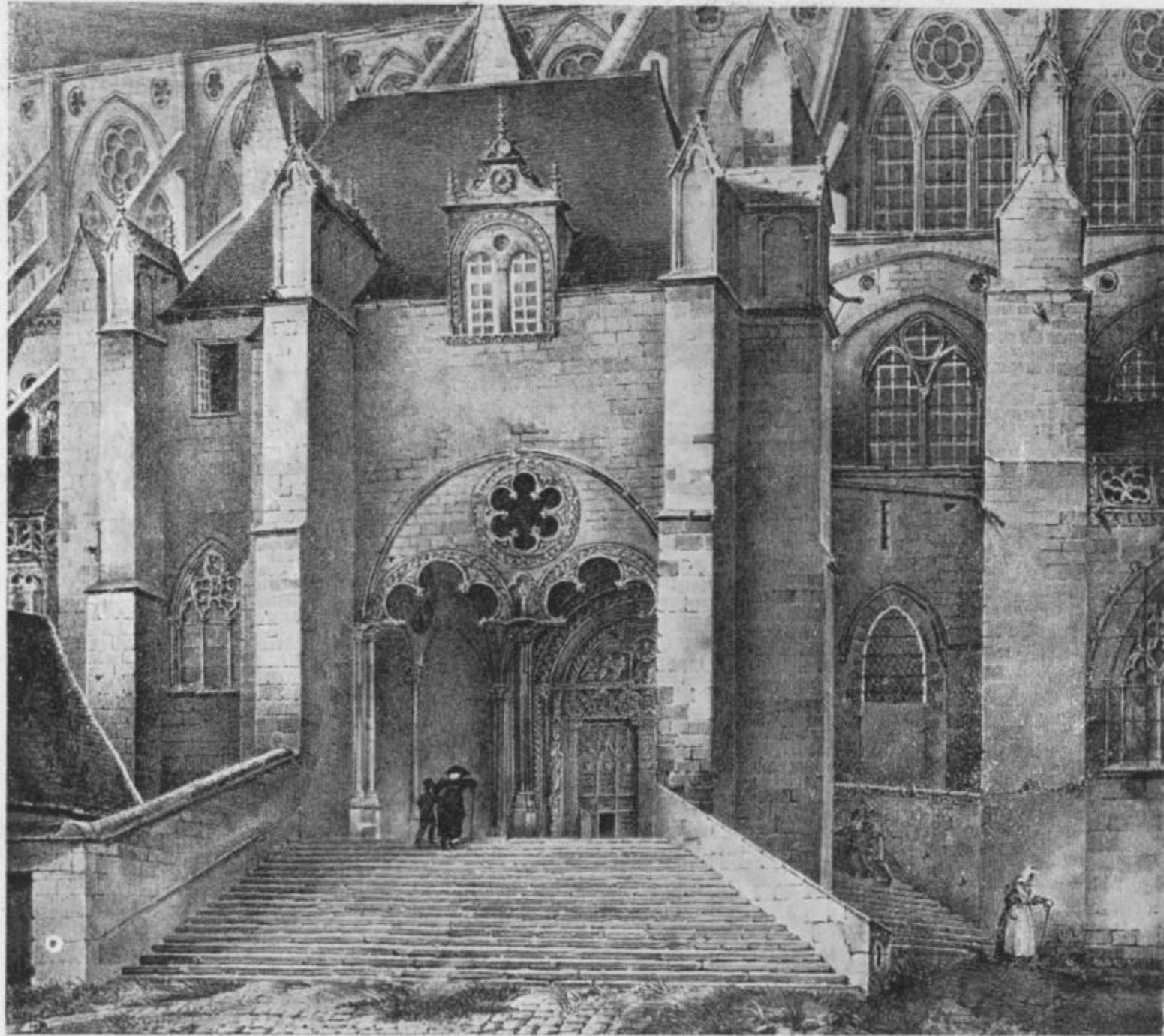
1 Depuis 1789 jusqu'en 1818 on ne fit aucune réparation à la cathédrale. Ce n'est qu'à partir de 1829 que le gouvernement accorda l'allocation annuelle qui permit d'entreprendre la restauration de l'édifice. La réfection de la corniche de la nef et l'établissement de la balustrade qui la surmonte datent de 1830-31.

La 3^e volée d'arcs-boutants signalée par Romelot et qui figure sur la coupe dressée par l'architecte C. Roger, ne fut supprimée que plus tard. Labouverie en fait mention en 1826 comme existant à cette époque : « On voit encore dans les greniers au dessus de la grande voûte les deux murs qui portaient ce clocher, et au dehors les quatre arcs-boutants qui soutenaient ces murs, et qui sont plus élevés que les autres arceaux entourant si élégamment ce vaisseau magnifique » [*Relation de l'ordre de la triomphante et magnifique monstre du Mystère des SS. actes des apôtres*, à Bourges, 1836, p. 221-222].

Cf. *Notices historiques sur Bourges*, par PIERQUIN DE GEMBLOUX, Bourges, 1840, p. 172.

Les deux grands arcs intérieurs restèrent en place au risque d'occasionner des désordres dans l'équilibre des voûtes, leur poussée, bien que très réduite, n'étant plus neutralisée par la troisième volée d'arcs-boutants.

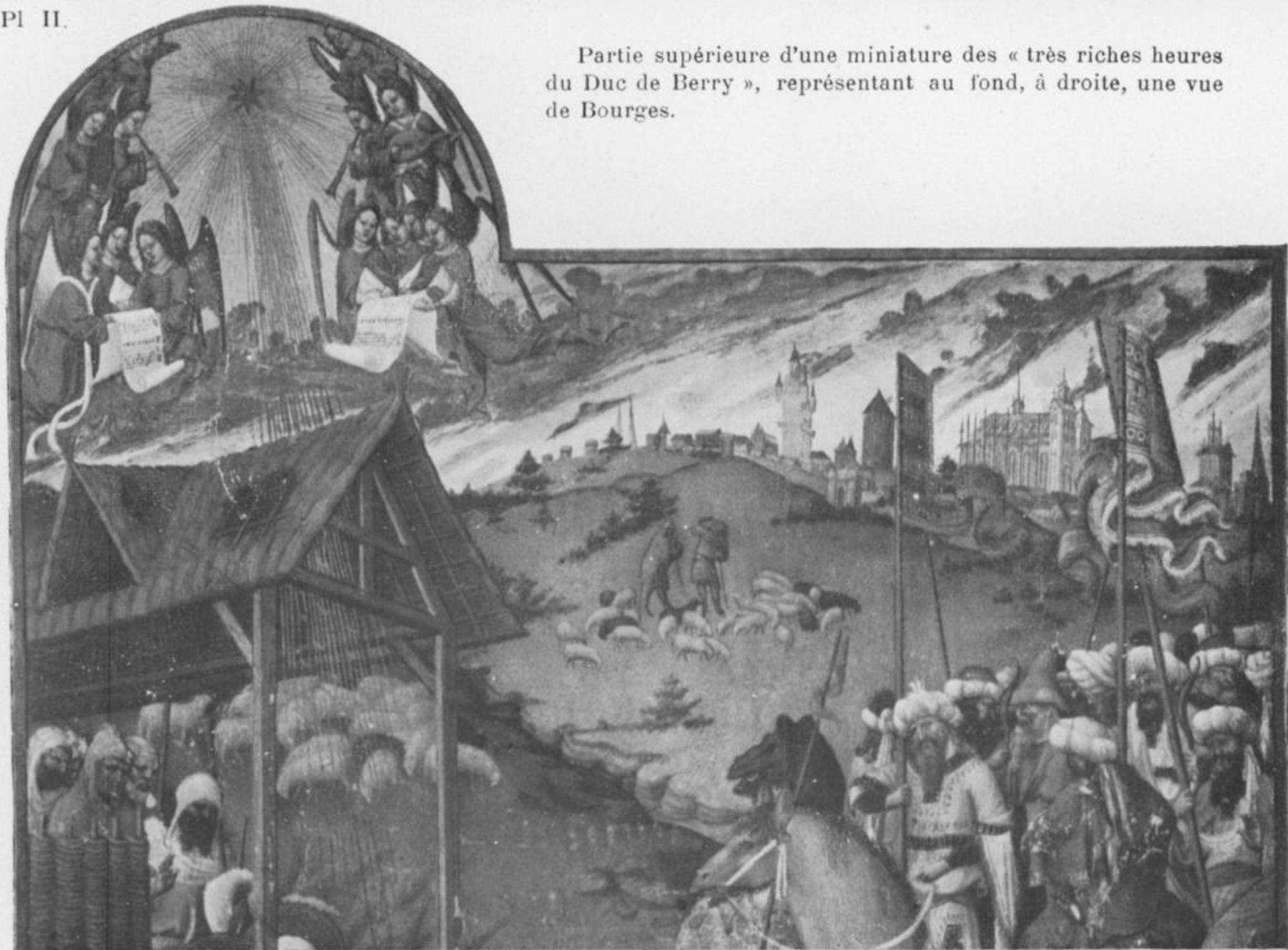
Dans une communication faite à la *Société des Antiquaires du Centre*, le 9 février 1916, M. P. Gauchery a fait connaître comment Viollet-le-Duc avait été induit en erreur par la coupe de Romelot qu'il reproduit dans son *Dictionnaire d'Architecture* (tome I p. 199) en attribuant à l'ensemble du monument la troisième volée d'arcs-boutants qui n'existait que dans une travée.



CATHÉDRALE DE BOURGES (PORTE NORD).

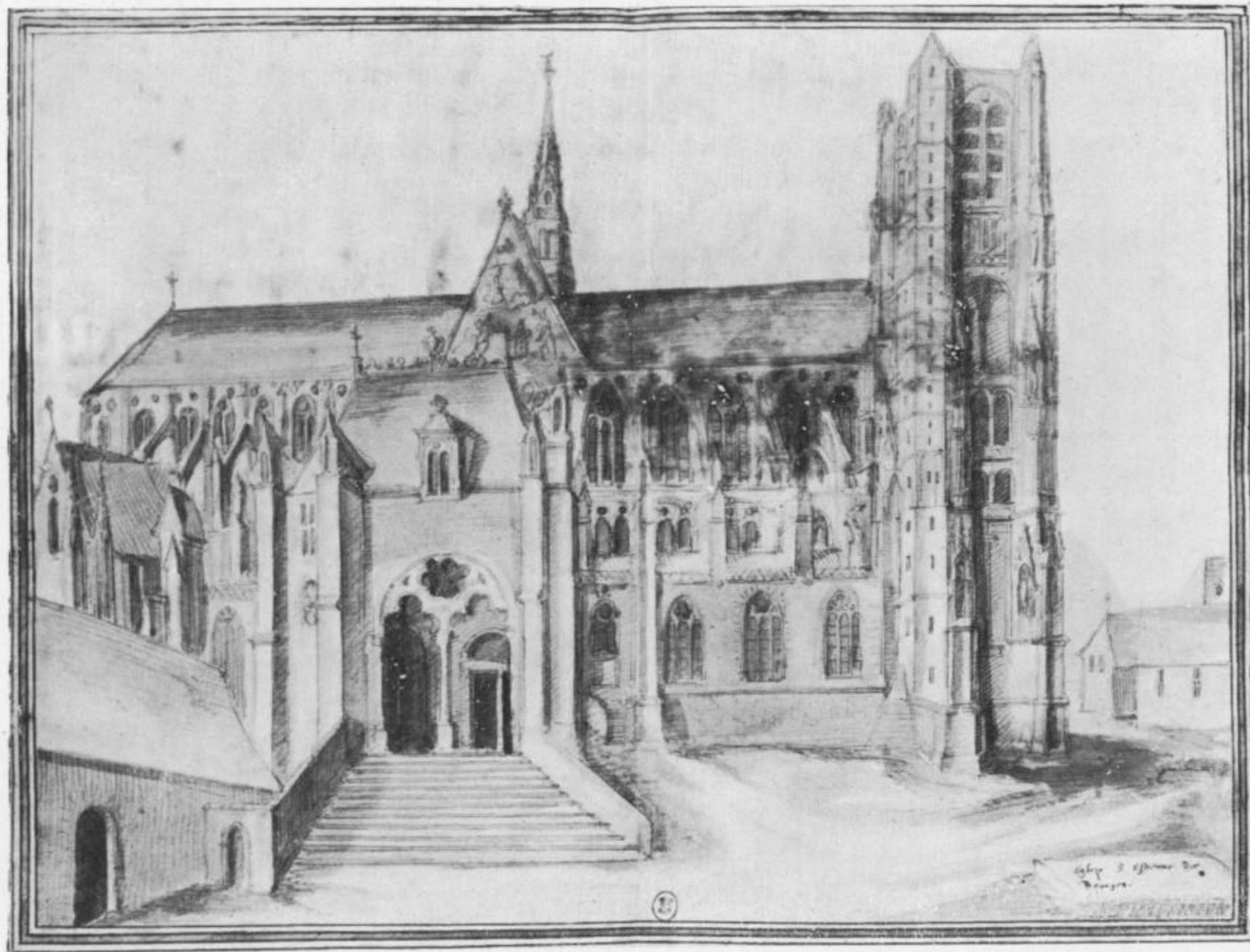
Dessin de Hazé (1830)

Partie supérieure d'une miniature des « très riches heures du Duc de Berry », représentant au fond, à droite, une vue de Bourges.



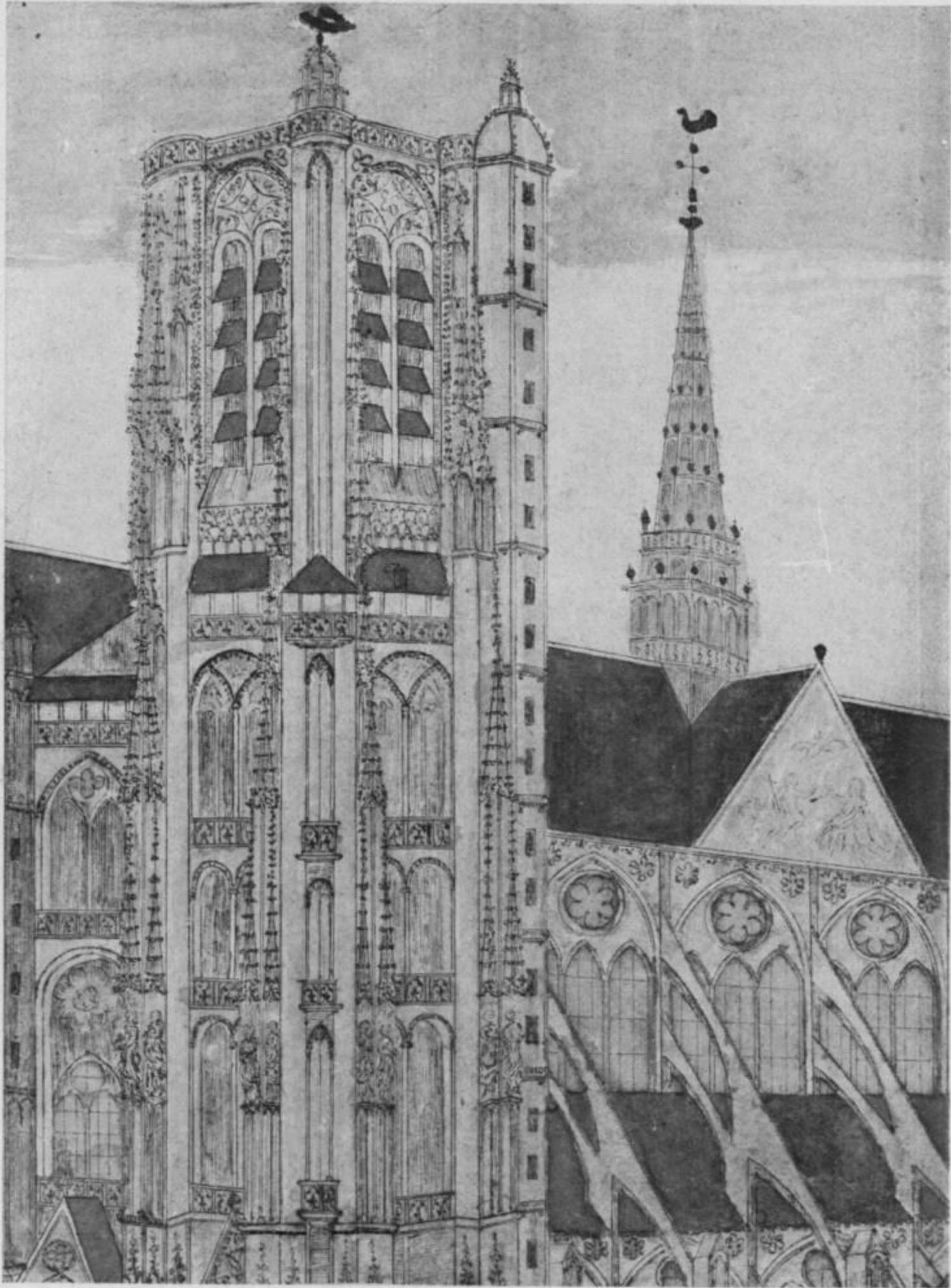


MINIATURE DES « HEURES DE LAVAL » (N° 315)



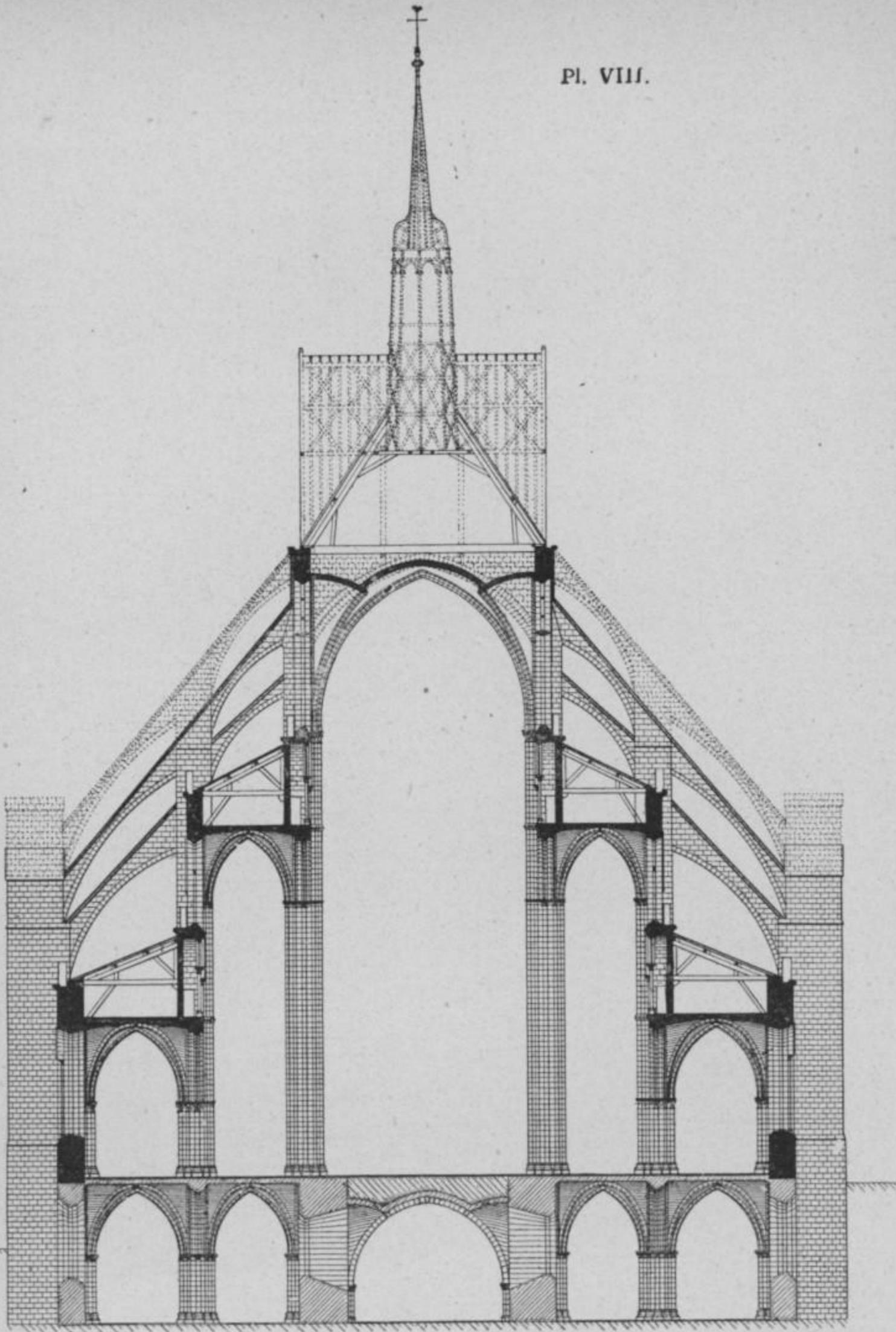
LA CATHÉDRALE DE BOURGES (CÔTÉ NORD)

Par Et. Martellange (vers 1615)



LA CATHÉDRALE DE BOURGES

(Fragment d'un dessin, pour vue d'optique).



P. GAUCHERY, del.

CATHÉDRALE DE BOURGES (*Coupe transversale*).



établies sur la toiture, qui rompaient la ligne monotone du faitage et contribuaient ainsi à l'harmonie de l'édifice.

Nous ne demandons pas qu'on reconstruise la flèche de la cathédrale de Bourges ; mais, comme Romelot, nous regrettons sa destruction et nous pensons que son maintien eût été pour les façades latérales, et pour l'ensemble du monument, du plus heureux effet.



VUE DE BOURGES, 1575

Cliché de Nély (*Gazette des Beaux-Arts*).

PIÈCES ANNEXES

I. — MARCHÉ POUR LA RÉPARATION DU PIGNON SUD DU FAUX-TRANSSEPT (31 Mai 1653)

Fut présent en sa personne Jean Briant, m^e couvreur, demeurant à Bourges, paroisse de Saint-Ursin, lequel, de son bon gré et volonté, a promis et c'est obligé à messieurs les vénérables doyens, chanoines et chappitre de l'église de Bourges, absens, nobles et scientifiques personnes Mes Charles Destut, Jean Joing, Jacques Foucheret et Jean Lelarge, chanoines en ladite église, présens et acceptans tant pour eux que pour lesdits sieurs vénérables et comme commis et députté dudit chappitre pour l'effect des présentes par acte cappitulaire du jour d'hier, de détacher tout le plafond et armage de plomb du pignon du bas du clocher de ladite église de Bourges, du costé de l'archevesché, poser toutes les tables dudit pignon en lieu commode pour y pouvoir rapporter et restablir les peintures et portraictures que y ont este faictes, repsoser (*sans doute pour reposer*) lesdites tables de plomb en son lieu et place en sorte que les traictz et lignemens que messieurs entendent faire repasser se rapportent, fournir par ledit Briant des souldures et coustures

nécessaires qui se trouverront estre à faire, soict à celles qu'il faudra rapporter et joindre les unes aux autres ou qui auront este fracturées ou percées de coups d'arquebuse ou autrement et, en cas qu'il les fallust refondre en tout ou partie, sera tenu ledit Briant de ce faire d'espesseur convenable, suibvant les antiennes tables, en luy fournissant par lesdits sieurs vénérables le plomb, bois et charbon nécessaire, faire les remperolles dudit pignon en plomb et au dessus d'icelluy poser sept a huict feuillages d'ornemens de chacun costé semblables à deux qui restent à présent audit pignon. Plus, mettra ledit Briant au bas dudit pignon jusques à l'entablement des tables de plomb, ardoise ou aissil à la vollonté desdits sieurs vénérables en l'estendue de l'aissil qui y est à présent, en fournissant par lesdits sieurs ledit plomb, ardoise ou aissil. Sera aussy tenu ledit Briant de tirer tous les cloux, crochetz et ferrures qui sont audit pignon et les mettre es mains de messieurs les commis du chapitre, lesquelz il c'est obligé d'advertir lorsqu'il les voudra arracher, afin que ceux qui pourront servir il les employe. Et, outre, ledit Briant sera tenu de faire et fournir tous les chaffaux qu'il conviendra et seront nécessaires tant pour faire le susdit ouvrage que pour le peintre qui fera les peintures et portraictures nécessaires, en s'aydant par ledit Briant de tout le bois, planchers, cordes, sanglotz et poullies qui apartiennent à ladite église et pourront servir audit chaffauldage, desquels il se chargera envers messieurs les maistre de l'œuvre ou commis du chapitre pour les rendre après la refection desdits ouvrages, à la réserve des cordes et cables servant à ladite église dont il ne pourra se servir et le tout rendre bien et deument faict et parfaict, au dire de gens à ce congnoissans, dans d'huy en deux mois, le tout moyennant le prix et somme de deux cens livres tournois qui sera paiable par lesdits sieurs vénérables audit Briant sçavoir cinquante livres dans le huictiesme de juin prochain et le surplus au feur qu'il trouvera audit ouvrage, autrement et à deffault d'acomplissement du contenu cy dessus ont voulu lesdites partyes, scavoir ledit Briant estre executé et

tenir prison, une execution etc et lesdits sieurs vénérables par saisie du revenu temporel de ladite église. Et ainsy promectans etc. obligeons etc. renonçons, etc.

Faict audit Bourges en la maison dudic notaire le dernier jour de may mil six cens cinquante trois, présens Anthoine Thiolat, clerc, et m^e François Guyoton, prêtre, vivant en ladite église de Bourges y demeurant, tesmoingtz. Lesdits Briant et sieurs Destut, Joing, Foucheret et Lelarge ont signé.

Signé : Destut, Joing, Foucheret, Brian ¹.

(Archives du Cher, Minutes de Thiolat, notaire de Bourges E. 5131, non foliot.)

II. — MARCHÉ POUR LA DÉMOLITION DE LA FLÈCHE ET DU FAUX-TRANSSEPT ET POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE CHARPENTE (31 juillet 1745 et 22 janvier 1747).

Nous Vincent Marsault et François Ferrand Maitres charpentiers demeurants en cette ville reconnaissons avoir fait avec Messieurs Agard des Tureaux, Esterlin, de Cerouard de Guiroux, Deligny et le Clerc commis et Députés de Messieurs de l'église de Bourges le marché qui suit.

Primo, nous nous obligeons de faire en entier, monter et établir sur la voute du grand corps de la dite église à l'endroit qui nous sera marqué un cabestan ou treuil vertical conforme au dessein et plan donné par le sieur Pompon approuvé par M. Gendrier signé de nous et de MM. les députés et de faire sur les deux murs de refend de l'endroit de la voute ou l'ouverture sera faite pour monter les bois un pont solide et de largeur convenable.

Plus de faire à neuf et construire et monter sur le comble du grand corps de la même église sur fermes garnies conformément

¹ La signature de Lelarge annoncée dans le texte n'est pas donnée.

au plan d'Élévation des dites fermes avec l'élévation des faites et sous faites l'enrayure et plate forme ainsy que le tout a été désigné et tracé par le sieur Pompon sur quatre feuilles approuvées par mon^r Gendrier que nous avons signées avec MM. les Députés, pour tous lesquels ouvrages nous sera payé scavoir *pour le cabestan soixante livres* lorsqu'il sera monté et placé et pour *chaque ferme cent francs* ce qui fait en tout pour les dites fermes *six cent livres* qui nous seront payés ainsy qu'il suit. Savoir cent livres en taillant la première ferme, deux cent livres lorsque il y aura trois fermes de taillées cent livres lorsque toutes les six fermes seront taillées, montées garnies, et posées et les deux cent livres restants lorsque les ouvrages auront été visités et reçus par telles personnes que la compagnie jugera à propos de nommer pour recevoir les dits ouvrages à la visite desquels nous nous soumettons des a présent. Plus nous nous obligeons de fournir les cordages nécessaires pour monter sous les voutes et y élever la charpente excepté le gros cable pour le cabestan qui sera fourni par Messieurs et de fournir chacun quatre journées pour aller en campagne ou Messieurs jugeront à propos pour choisir marquer et tracer les bois qui entreront dans les dits ouvrages qui seront rendus conduits sur notre chantier et de travailler sans discontinuer aux dits ouvrages aussitot qu'ils seront en place afin de mettre la dite charpente en état de recevoir la couverture le plutot que faire se pourra, nous obligeant à l'exécution des clauses conditions portée au présent marché a peine de tous dépens dommages et interrets et reconnaissons que Messieurs nous ont donné *douze livres pour vin du marché*, et nous soussignés commis et députés susdits nous nous obligeons au nom du chapitre de faire payer au dit Marsault et Ferrand les sommes contenües au présent marché aux termes charges clauses et conditions y portées à Bourges le trente un juillet mil sept cent quarante cinq.

Plus nous Marsaul et Ferrand nous obligeons de demolir et descendre toute la charpente tant du clocher que du reste du comble qui sera détruit, de descendre les bois et les enchanteler

ou messieurs jugeront à propos pour le prix et somme de cent soixante livres qui nous sera paye après la démolition et nous commis et députés promettons au nom du chapitre de leur faire payer la dite somme de cent soixante livres aussitot que la démolition sera finie à Bourges les jours et an que depuis.

Signé : Marsos,

Ferrand.

et comme il a été changé de passage pour monter le bois nécessaire à la charpente qui est à refaire et quil doit être monté par la seconde voute du coté de la tour sourde il faudra faire un pont qui ira rendre à l'œil de bœuf de la seconde voute pour y établir le tour et un chevalet convenable qui rendra en partie sur le grand comble de l'église et sur labasvent de la tour sourde et pour cette augmentation est convenu de la somme de quatre ving livres entre nous députés et les ouvriers tenus aux marché cy-dessus et des autres parts le vingt deux janvier de la présente année mil sept cent quarante sept.

Signé : Marsos

Ferrand

Garcoing

Deherouard ch^{ne}

Leclerc

Deligyy

Balle.
